



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E141825

VALABLE JUSQU'AU 13/06/2024

ÉDITÉ LE 02/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/05/2015

Forme juridique : SASU

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 810974808

Siret : 810 974 808 00018

Code NACE : 7010Z

Numéro caisse de congés payés : 81 18928

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 138265478 Y 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 138265478 Y 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : VALENTE CHARPENTE SAS

7 RUE BARTHELEMY THIMONNIER
38320 POISAT

Téléphone : 04 76 24 20 05

Fax :

Portable :

Site Internet : www.valente-charpente.fr

E-mail : sasvalentecharpente@gmail.com

Responsabilité légale :

GUERRE-DAILLY NICOLAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	21/06/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/06/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	21/06/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/06/2022
o Isolation des combles perdus	21/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.